



## **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE DEUXIÈME TRIMESTRE 2022**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>2</b>
<b>FAIT SAILLANT DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2022.....</b>	<b>3</b>
<b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS .....</b>	<b>3</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>4</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>6</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>14</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>17</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>20</b>

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du deuxième trimestre 2022 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 30 juin 2022 et 2021 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2022. Tous les montants sont en dollars canadiens.

### Pandémie de COVID-19

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 (la « pandémie ») a eu, par moments, un impact sur les résultats trimestriels des différents secteurs de la Société. Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution de la pandémie, y compris toute nouvelle vague importante, il est impossible de déterminer avec certitude tous les impacts futurs découlant de la crise sanitaire sur les résultats d'exploitation. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement comme représentatifs des résultats d'un exercice financier complet.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au début du présent exercice, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. À la suite de ces changements, les activités de la division TVA Films, anciennement présentées dans le secteur Télédiffusion, ont été regroupées avec les activités existantes de distribution du secteur Production et distribution. L'information financière des périodes comparatives a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« Qolab »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« services d'accessibilité média ») ainsi que les services de postproduction, de production virtuelle et d'effets visuels.
- **Le secteur Magazines**, par l'entremise de sa filiale TVA Publications inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.

- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

## **FAIT SAILLANT DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2022**

- Le 1<sup>er</sup> avril 2022, la Société a annoncé le départ de Jean Bureau, président-directeur général d'Incendo, suivant la fin de sa période de transition de trois ans prévue lors de l'acquisition de cette entité. Jean-Philippe Normandeau, qui demeure en poste à titre de chef de l'exploitation, assurera la continuité du développement d'Incendo, chef de file canadien en production télévisuelle et cinématographique. Monsieur Normandeau sera également appuyé par une toute nouvelle unité de distribution, sous la direction de Cynthia Kennedy, qui aura pour objectif de poursuivre le développement et d'accélérer la croissance de ce secteur.

## **MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS**

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### **BAIIA ajusté**

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du (BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de la Société.

## Tableau 1

### Rapprochement du (BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté :				
Télédiffusion	(149) \$	6 284 \$	(15 617) \$	2 702 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	2 172	3 913	6 016	7 541
Magazines	1 646	1 758	2 086	3 521
Production et distribution	(489)	2 007	1 064	2 299
Éléments intersectoriels	55	3	(35)	38
	<b>3 235</b>	13 965	<b>(6 486)</b>	16 101
Amortissement	7 462	7 944	15 082	16 202
Charges financières	94	705	594	1 406
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	113	435	133	162
(Recouvrement d'impôts) impôts sur le bénéfice	(1 062)	1 290	(5 659)	(406)
Part du bénéfice dans les entreprises associées	(163)	(261)	(412)	(663)
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(3 209) \$</b>	3 852 \$	<b>(16 224) \$</b>	(600) \$

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021

**Revenus** de 147 469 000 \$, en baisse de 11 953 000 \$ (-7,5 %).

- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (6 990 000 \$ ou -5,4 % des revenus du secteur), Production et distribution (3 935 000 \$ ou -61,6 %) et Magazines (1 134 000 \$ ou -9,9 %).
- Augmentation dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (385 000 \$ ou 2,1 %).

**BAIIA ajusté** de 3 235 000 \$, en baisse de 10 730 000 \$ (-76,8 %).

- Écart défavorable dans les secteurs Télédiffusion (6 433 000 \$ ou -102,4 %), Production et distribution (2 496 000 \$ ou -124,4 %), Services cinématographiques et audiovisuels (1 741 000 \$ ou -44,5 %) et Magazines (112 000 \$ ou -6,4 %).

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 3 212 000 \$ (-0,07 \$ par action de base), comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 3 850 000 \$ (0,09 \$ par action de base) pour la même période de 2021. Cet écart défavorable de 7 062 000 \$ (-0,16 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- la baisse de 10 730 000 \$ du BAIIA ajusté;

contrebalancée en partie par :

- l'écart favorable de 2 352 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts et des impôts sur le bénéfice;
- l'écart favorable de 611 000 \$ au niveau des charges financières;

- l'écart favorable de 482 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement; et
- l'écart favorable de 322 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres.

**Charge d'amortissement** de 7 462 000 \$, soit une baisse de 482 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des équipements techniques et à des améliorations locatives complètement amortis.

**Charges financières** de 94 000 \$, soit une baisse de 611 000 \$ découlant principalement d'un écart favorable au niveau des intérêts liés aux régimes à prestations définies ainsi de la comptabilisation d'un gain de change au cours du deuxième trimestre 2022 alors qu'une perte de change avait été comptabilisée au cours de la période correspondante de 2021.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 113 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2022 comparativement à 435 000 \$ pour la période correspondante de 2021.

- Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 622 000 \$ de la valeur de son placement dans une entreprise associée du secteur Magazines découlant de la révision des projections financières par la direction de cette entreprise et de la tendance continue à la baisse des revenus dans cette industrie.
- Au cours de cette même période, la Société a comptabilisé un renversement de charge de 587 000 \$ en lien avec la réévaluation de la contrepartie conditionnelle pour l'acquisition des sociétés du groupe Incendo.
- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2022, la Société a également comptabilisé un montant net de 78 000 \$ découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts dont 65 000 \$ dans le secteur Télédiffusion (508 000 \$ pour la période correspondante de 2021 dont 505 000 \$ dans le secteur Télédiffusion).

**Recouvrement d'impôts** de 1 062 000 \$ (taux d'imposition effectif de 24,0 %) au cours du deuxième trimestre 2022, comparativement à des impôts sur le bénéfice de 1 290 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,4 %) à la même période de 2021, soit un écart favorable de 2 352 000 \$ qui s'explique principalement par la réalisation d'une perte déductible à des fins fiscales au cours du deuxième trimestre de 2022 alors qu'un bénéfice imposable avait été réalisé pour la période correspondante de 2021. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part du bénéfice dans les entreprises associées** de 163 000 \$ au deuxième trimestre 2022, comparativement à 261 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2021, soit un écart défavorable de 98 000 \$ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

### **Comparaison des six premiers mois de 2022 et 2021**

**Revenus** de 291 966 000 \$, en baisse de 8 264 000 \$ (-2,8 %).

- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (6 773 000 \$ ou -2,8 % des revenus du secteur), Magazines (1 980 000 \$ ou -9,0 %) ainsi que Production et distribution (1 230 000 \$ ou -12,7 %).
- Augmentation dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (1 719 000 \$ ou 4,8 %).

**BAIIA ajusté négatif** de 6 486 000 \$, soit un écart défavorable de 22 587 000 \$.

- Écart défavorable dans les secteurs Télédiffusion (18 319 000 \$), Services cinématographiques et audiovisuels (1 525 000 \$ ou -20,2 %), Magazines (1 435 000 \$ ou -40,8 %) ainsi que Production et distribution (1 235 000 \$ ou -53,7 %).

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 16 228 000 \$ (-0,38 \$ par action de base) au cours des six premiers mois de 2022, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 601 000 \$ (-0,01 \$ par action de base) pour

la même période de 2021, soit un écart défavorable de 15 627 000 \$ (-0,37 \$ par action de base) qui s'explique essentiellement par :

- l'écart défavorable de 22 587 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté;

contrebalancé en partie par :

- l'écart favorable de 5 253 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts;
- l'écart favorable de 1 120 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement; et
- l'écart favorable de 812 000 \$ au niveau des charges financières.

**Charge d'amortissement** de 15 082 000 \$, soit une baisse de 1 120 000 \$ qui s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021.

**Charges financières** de 594 000 \$, soit une baisse de 812 000 \$ découlant principalement d'un écart favorable au niveau des intérêts liés aux régimes à prestations définies.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 133 000 \$ pour les six premiers mois de 2022 comparativement à 162 000 \$ pour la période correspondante de 2021.

- En plus de la charge de dépréciation de 622 000 \$ liée à la valeur de son placement dans une entreprise associée du secteur Magazines et du renversement de charge de 587 000 \$ en lien avec la réévaluation de la contrepartie conditionnelle pour l'acquisition des sociétés du groupe Incendo, la Société a enregistré une charge d'un montant net de 115 000 \$ au cours du premier semestre 2022 découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 102 000 \$ dans le secteur Télédiffusion (378 000 \$ pour la période correspondante de 2021 dont 661 000 \$ dans le secteur Télédiffusion et un renversement de charge net de 290 000 \$ dans le secteur Magazines).
- Au cours du premier semestre de 2021, la Société avait comptabilisé un gain sur radiation d'obligations locatives de 94 000 \$ à la suite d'une libération anticipée de certains espaces immobiliers ainsi qu'un renversement de charge de 49 000 \$ relativement à la réévaluation de la contrepartie conditionnelle pour l'acquisition des sociétés du groupe Incendo.

**Recouvrement d'impôts** de 5 659 000 \$ (taux d'imposition effectif de 25,4 %) pour les six premiers mois de 2022, comparativement à un recouvrement d'impôts de 406 000 \$ (taux d'imposition effectif de 24,3 %) à la même période de 2021, soit un écart favorable de 5 253 000 \$ qui s'explique principalement par l'augmentation de la perte déductible à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part du bénéfice dans les entreprises associées** de 412 000 \$ au cours des six premiers mois de 2022, comparativement à 663 000 \$ pour la période correspondante de 2021, soit un écart défavorable de 251 000 \$ qui s'explique par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021.

## **ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS**

### **Télédiffusion**

#### **Comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021**

**Revenus** de 122 168 000 \$, soit une baisse de 6 990 000 \$ (-5,4 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 15,0 % des revenus des chaînes spécialisées dont des baisses de 30,4 % des revenus publicitaires et de 3,0 % des revenus d'abonnement provenant en grande partie de la chaîne « TVA Sports » compte tenu que ses revenus avaient été alimentés par la présence des

Canadiens de Montréal jusqu'à la finale de la Coupe Stanley au cours du deuxième trimestre 2021. Les revenus publicitaires et d'abonnement de la chaîne sportive ont connu des baisses de 45,2 % et de 3,0 % respectivement alors que les autres chaînes spécialisées ont connu des baisses de 9,5 % et de 2,9 % respectivement;

- la baisse des droits reçus par le Réseau TVA pour la retransmission de son signal dans les régions éloignées alors que le deuxième trimestre de 2021 avait bénéficié d'un ajustement rétroactif favorable à cet égard; et
- la baisse de 1,7 % des revenus publicitaires du Réseau TVA, malgré une hausse des revenus numériques de 19,9 %;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 42,5 % des revenus de Qolab découlant d'une croissance du volume d'activités qui se poursuit pour les services de production commerciale et création publicitaire; et
- l'augmentation des revenus provenant de commandites à la production de contenu.

## Statistiques d'écoute du marché francophone

**Tableau 2**  
**Statistiques d'écoute du marché francophone**  
(Parts de marché en %)

<b>Deuxième trimestre 2022 vs Deuxième trimestre 2021</b>			
	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>Écart</b>
<b>Chaînes généralistes francophones :</b>			
TVA	24,5	23,8	0,7
SRC	13,0	12,3	0,7
noovo	5,7	5,1	0,6
	<b>43,2</b>	<b>41,2</b>	<b>2,0</b>
<b>Chaînes spécialisées et payantes francophones :</b>			
TVA	17,8	18,8	-1,0
Bell Média	13,5	12,4	1,1
Corus	5,1	5,6	-0,5
SRC	5,2	5,9	-0,7
Autres	4,7	4,9	-0,2
	<b>46,3</b>	<b>47,6</b>	<b>-1,3</b>
<b>Total chaînes anglophones et autres :</b>	<b>10,5</b>	<b>11,2</b>	<b>-0,7</b>
<b>Groupe TVA</b>	<b>42,3</b>	<b>42,6</b>	<b>-0,3</b>

*Source : Numeris - Québec franco, 1<sup>er</sup> avril au 30 juin, l-d, 2h-2h, t2+.*

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2022, les parts de marché de Groupe TVA ont diminué de 0,3 part par rapport à la période correspondante de 2021, passant de 42,6 parts à 42,3 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 17,8 parts pour le deuxième trimestre de 2022 comparativement à 18,8 parts pour la même période de 2021, soit une diminution de 1,0 part. La chaîne « TVA Sports » a connu un recul de 2,5 parts par rapport au trimestre correspondant, lequel avait profité de la bonne performance des Canadiens de Montréal dans les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey (« LNH »)

et du contexte lié à la pandémie qui avait modifié le calendrier de diffusion de celles-ci. Bien que la chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » ait connu un léger recul de 0,1 part pour cette même période, elle conserve le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec, devançant même la chaîne généraliste « noovo ». Les chaînes « addik<sup>TV</sup> », « Casa » et « Zeste » ont quant à elles connu des croissances importantes de leurs parts de marché de 0,6, 0,6 et 0,4 part respectivement.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 24,5 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes et en augmentation de 0,7 part par rapport à la période correspondante de 2021. Le Réseau TVA a diffusé la deuxième émission la plus regardée au Québec durant le deuxième trimestre 2022, soit le variété de *Star Académie*, avec un auditoire moyen de plus de 1,5 million de téléspectateurs.

**BAIIA ajusté négatif** de 149 000 \$, soit une variation défavorable de 6 433 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de 81,0 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA découlant essentiellement de la hausse de 24,0 % de ses charges d'exploitation, attribuable principalement à la bonification des investissements en contenu qui se sont reflétés, entre autres, dans nos téléactualités et variétés, ainsi qu'au niveau du service de l'information;

contrebalancée en partie par :

- l'amélioration de 59,0 % du BAIIA ajusté négatif des chaînes spécialisées provenant essentiellement de « TVA Sports » dont les charges d'exploitation ont diminué de 29,5 %. Cette situation est attribuable au fait que la chaîne avait dû absorber des coûts de contenu plus élevés en 2021 à la suite de la modification du calendrier de diffusion de la saison 2020-2021 de la LNH, dans le contexte de la pandémie, ainsi qu'à la diffusion de l'Euro 2020 au cours du deuxième trimestre 2021 dans le même contexte. Ces réductions de coûts ont largement compensé la baisse de revenus provenant des chaînes spécialisées.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 95,1 % pour le deuxième trimestre 2021 à 100,1 % pour la même période de 2022. Cette hausse provient essentiellement de la baisse des revenus.

### **Comparaison des six premiers mois de 2022 et 2021**

**Revenus** de 236 307 000 \$, soit une diminution de 6 773 000 \$ (-2,8 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 7,3 % des revenus des chaînes spécialisées, notamment des baisses de 15,1 % et de 2,4 % respectivement au niveau des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement provenant principalement de la chaîne « TVA Sports » qui représente 84,7 % et 35,2 % de ces baisses respectives, alors que la chaîne « LCN » a connu une hausse de 10,0 % de ses revenus publicitaires; et
- la baisse au niveau des droits de retransmission du signal dans les régions éloignées pour le Réseau TVA alors que le deuxième trimestre de 2021 avait bénéficié d'un ajustement rétroactif favorable;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation des revenus provenant des commandites à la production de contenu; et
- la hausse des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités plus élevé tel que mentionné dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021.



**BAIIA ajusté négatif** de 15 617 000 \$, soit une variation défavorable de 18 319 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de rentabilité du Réseau TVA découlant essentiellement d'une hausse de 26,1 % de ses charges d'exploitation compte tenu de la bonification des investissements en contenu qui se sont reflétés dans l'ensemble de la programmation, notamment les variétés et les fictions, ainsi qu'au niveau du service de l'information;
- la baisse du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées, autres que « TVA Sports », surtout attribuable à l'impact de la baisse de 3,8 % de leurs revenus; et
- la baisse du BAIIA ajusté de Qolab découlant d'une marge moins élevée réalisée sur les projets livrés au cours du premier semestre de 2022 comparativement au premier semestre de 2021 qui avait bénéficié de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») dans le contexte de la crise sanitaire;

contrebalancées en partie par :

- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » attribuable à une baisse de 20,4 % de ses charges d'exploitation, une situation qui a largement compensé la baisse de ses revenus et qui s'explique par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 98,9 % pour le premier semestre 2021 à 106,6 % pour la même période de 2022. Cette hausse provient de la combinaison de l'augmentation des charges d'exploitation et de la baisse des revenus.

## Services cinématographiques et audiovisuels

### Comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021

**Revenus** de 18 334 000 \$, soit une augmentation de 385 000 \$ (2,1 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 29,8 % des revenus de postproduction; et
- la hausse de 14,1 % des revenus de services d'accessibilité média qui poursuivent leur croissance grâce à la multiplication des contenus sur le marché, ce qui engendre une demande à la hausse pour ces services;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 40,8 % des revenus liés aux activités d'effets visuels.

**BAIIA ajusté** de 2 172 000 \$, soit une baisse de 1 741 000 \$ (-44,5 %), expliquée principalement par :

- la baisse de rentabilité des services d'effets visuels découlant à la fois d'une baisse du volume d'activités et d'une hausse des charges d'exploitation, essentiellement au niveau des coûts de main-d'œuvre; et
- la baisse du BAIIA ajusté généré par les services de location de studios, de mobiles et d'équipements provenant essentiellement d'un écart défavorable au niveau des charges d'exploitation et découlant d'un ajustement rétroactif favorable qui avait été comptabilisé au deuxième trimestre de 2021 à la suite d'une entente intervenue avec la Ville de Montréal;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de la rentabilité des activités de postproduction, un service en forte demande.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 78,2 % pour le deuxième trimestre 2021 à 88,2 % pour le deuxième trimestre 2022. Cette augmentation provient essentiellement de l'augmentation plus importante des charges d'exploitation que l'augmentation des revenus.

### **Comparaison des six premiers mois de 2022 et 2021**

**Revenus** de 37 685 000 \$, soit une augmentation de 1 719 000 \$ (4,8 %), principalement attribuable à :

- la demande accrue pour la plupart de nos services, notamment :
  - une augmentation de 17,0 % des revenus de postproduction;
  - une hausse de 4,9 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements;
  - une hausse de 6,9 % des revenus liés aux services d'accessibilité média; et
  - une augmentation des revenus provenant des activités de production virtuelle qui étaient en démarrage au début de 2021;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 25,0 % des revenus liés aux services d'effets visuels.

**BAIIA ajusté** de 6 016 000 \$, soit une baisse de 1 525 000 \$ (-20,2 %), expliquée principalement par :

- la baisse de rentabilité des activités d'effets visuels expliquée essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021; et
- la diminution de 4,1 % du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, expliquée par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de la rentabilité des activités de production virtuelle et des activités de postproduction.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 79,0 % pour le premier semestre 2021 à 84,0 % pour le premier semestre 2022. Cette augmentation provient essentiellement de l'augmentation plus importante des charges d'exploitation que l'augmentation des revenus.

## **Magazines**

### **Comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021**

**Revenus** de 10 374 000 \$, soit une baisse de 1 134 000 \$ (-9,9 %), essentiellement attribuable à :

- la baisse de 11,1 % des revenus en kiosque, affectant principalement la catégorie « Artistiques »;
- la baisse de 13,3 % de l'aide provenant du Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») qui a amorcé un changement dans la méthode d'attribution des subventions provenant de son programme régulier depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 tel que décrit ci-bas, entraînant une diminution de l'aide dont a bénéficié la Société en vertu de ce programme; et
- la baisse de 11,2 % des revenus d'abonnement, affectant principalement la catégorie « Mensuels ».

## Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, ce programme a été bonifié pour la période de référence de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> avril de cette même année, une mesure d'aide gouvernementale ponctuelle et additionnelle offerte afin d'aider les entreprises de cette industrie à faire face à la crise sanitaire et résultant en la bonification de 25 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2021, ce programme a été reconduit pour une période de 12 mois résultant en la bonification de 14 % de la subvention reçue pour la période de référence du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a également annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de mettre davantage l'accent sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1<sup>er</sup> avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 19,9 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 (20,6 % pour la période correspondante de 2021).

**BAIIA ajusté** de 1 646 000 \$, soit une baisse de 112 000 \$ (-6,4 %), expliquée principalement par :

- la baisse des revenus telle qu'expliquée ci-dessus; et
- l'augmentation des coûts de rémunération découlant, entre autres, du fait qu'en 2021 le secteur avait pu bénéficier de la SSUC;

contrebalancées en partie par :

- des économies au niveau des frais d'impression découlant de la renégociation de notre entente d'impression qui a généré la constatation d'un ajustement rétroactif favorable; et
- des économies au niveau des frais de vente en kiosque ainsi que des frais d'abonnement.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 84,1 % pour le second trimestre de 2022 contre 84,7 % pour la même période de 2021. Cette diminution s'explique principalement par la baisse plus importante des charges d'exploitation en proportion des charges totales du secteur que la baisse des revenus en proportion des revenus totaux.

### Comparaison des six premiers mois de 2022 et 2021

**Revenus** de 20 035 000 \$, soit une baisse de 1 980 000 \$ (-9,0 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 19,1 % de l'aide provenant du FCP compte tenu du changement dans la méthode d'attribution des subventions provenant de son programme régulier depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 ainsi que de la moins grande bonification de la subvention reçue pour le premier trimestre de 2022 par rapport à la période correspondante de 2021 dans le contexte de la crise sanitaire, tels qu'expliqués ci-dessus;
- la baisse de 10,4 % des revenus en kiosque principalement pour la catégorie « Artistiques »; et
- la baisse de 7,8 % des revenus d'abonnement, principalement pour la catégorie « Mensuels »;

contrebalancées en partie par :

- la hausse de 4,0 % des revenus publicitaires.

**BAIIA ajusté** de 2 086 000 \$, soit une baisse de 1 435 000 \$ (-40,8 %), expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 89,6 % pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022 contre 84,0 % pour la même période de 2021. Cette augmentation s'explique par la baisse plus importante des revenus que la baisse des charges d'exploitation.

## **Production et distribution**

### **Comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021**

**Revenus** de 2 456 000 \$, soit une diminution de 3 935 000 \$ (-61,6 %), principalement attribuable au moins grand nombre de livraisons de films produits par Incendo au cours du deuxième trimestre 2022 par rapport à la période correspondante de 2021, autant à l'international qu'au Canada. Rappelons qu'au cours des deux dernières années, le contexte de la pandémie a eu pour effet de décaler le cycle de production et livraison des nouveaux films, ce qui a eu pour effet de matérialiser plusieurs livraisons dans les premier et deuxième trimestres de 2021, alors que celles-ci ont habituellement lieu au deuxième semestre de l'année.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 24,6 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 alors qu'elles représentaient 72,9 % pour la période correspondante de 2021.

**BAIIA ajusté négatif** de 489 000 \$, soit une variation défavorable de 2 496 000 \$, expliquée principalement par la marge brute totale moins élevée pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 et provenant essentiellement de la distribution à l'international des films produits par Incendo telle qu'expliquée ci-haut, ainsi que par un écart défavorable au niveau des frais administratifs, notamment en ce qui a trait à la rémunération et à la baisse des subventions reçues, tant au niveau de la SSUC que de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer qui avaient été comptabilisées au cours du deuxième trimestre 2021.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 119,9 % pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 contre 68,6 % pour la même période de 2021. Cette hausse s'explique principalement par la diminution des revenus plus importantes que la baisse des charges d'exploitation.

### **Comparaison des six premiers mois de 2022 et 2021**

**Revenus** de 8 436 000 \$, soit une diminution de 1 230 000 \$ (-12,7 %), principalement attribuable à :

- la diminution du nombre de livraisons de films produits par Incendo à l'international au cours du premier semestre de 2022 par rapport à la période correspondante de 2021 telle qu'expliquée précédemment;

contrebalancée en partie par :

- l'augmentation du nombre de livraisons de films produits par Incendo au Canada; et
- l'augmentation des revenus générés par TVA Films à l'étranger.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 56,7 % des revenus de ce secteur pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022 alors qu'elles représentaient 67,4 % pour la période correspondante de 2021.

**BAIIA ajusté** de 1 064 000 \$, soit une diminution de 1 235 000 \$ (-53,7 %), expliquée principalement par :

- une marge brute moins élevée en ce qui a trait à la distribution à l'international;
- l'augmentation des frais administratifs, expliquée essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021; et
- la diminution du BAIIA ajusté généré par TVA Films découlant de la vente de produits à plus faibles marges au cours du premier semestre 2022 comparativement à la période comparable de 2021;

contrebalancées en partie par :

- une marge brute plus élevée en ce qui a trait à la distribution canadienne.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 87,4 % pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022 contre 76,2 % pour la même période de 2021. Cette hausse s'explique principalement par la diminution des revenus.

### **Acquisition des actions des sociétés du groupe Incendo (« Acquisition d'Incendo »)**

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, en vertu d'une entente conclue le 22 février 2019, la Société a procédé à l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo, qui exerce des activités de production et de distribution d'émissions de télévision de grande qualité, destinées au marché mondial. Le prix d'achat était assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois années suivant la date d'acquisition. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. La contrepartie conditionnelle a fait l'objet d'une réévaluation en 2020, au cours du premier trimestre 2021 ainsi qu'au cours du deuxième trimestre 2022 (voir la comparaison des deuxièmes trimestres 2022 et 2021 ainsi que la comparaison des six premiers mois de 2022 et 2021 au niveau des « Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres » de la section « Analyse des résultats consolidés » ci-dessus). La Société a effectué un premier paiement de 3 519 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2020 ainsi qu'un deuxième paiement de 3 750 000 \$ au cours du deuxième trimestre de 2022 en lien avec le solde à payer comptabilisé à la date d'acquisition ainsi qu'un paiement de 606 000 \$ en lien avec la contrepartie conditionnelle au cours du premier trimestre de 2021.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

**Tableau 3**  
**Résumé des flux de trésorerie de la Société**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 323	\$ (23 847)	\$ (7 279)	\$ (16 410)
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(7 417)	(3 496)	(13 036)	(8 237)
Acquisition d'entreprises	(3 750)	-	(3 750)	(606)
Autres	(728)	(762)	(1 537)	(1 754)
<b>(Augmentation) remboursement de la dette nette</b>	<b>(8 572)</b>	<b>\$ (28 105)</b>	<b>\$ (25 602)</b>	<b>\$ (27 007)</b>
	<b>30 juin 2022</b>		<b>31 décembre 2021</b>	
<b>Situation à la fin :</b>				
Découvert bancaire		2 996	\$	-
Dette échéant à court terme		31 828		11 980
Moins : espèces		(2 423)		(5 181)
<b>Dette nette</b>		<b>32 401</b>	<b>\$</b>	<b>6 799</b>

### Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en hausse de 27 170 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 par rapport à la période correspondante de 2021. Cet écart est principalement dû à la variation nette favorable de 33 995 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des débiteurs, des droits de contenu à payer et du contenu audiovisuel, nette de la baisse du BAIIA ajusté de 10 730 000 \$.

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en hausse de 9 131 000 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022 par rapport à la période correspondante de 2021 principalement dû à la variation nette favorable de 25 766 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation et d'un écart favorable de 4 395 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts exigibles, nets d'un écart défavorable de 22 587 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté. La variation nette favorable des actifs et passifs d'exploitation s'explique essentiellement par des écarts favorables au niveau des débiteurs, du contenu audiovisuel ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles, contrebalancés en partie par des écarts défavorables au niveau des crédateurs, charges à payer et provisions ainsi que des droits de contenu à payer.

**Fonds de roulement** de 50 060 000 \$ au 30 juin 2022 comparativement à un fonds de roulement de 75 548 000 \$ au 31 décembre 2021. Cet écart défavorable de 25 488 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des débiteurs ainsi qu'à la hausse de la dette échéant à court terme, contrebalancées en partie par la baisse des crédateurs, charges à payer et provisions ainsi que par la baisse des droits de contenu à payer.

### Activités d'investissement

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 7 417 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2022, comparativement à 3 496 000 \$ pour la même période de 2021, soit une hausse de 3 921 000 \$ (112,2 %). Cette hausse s'explique essentiellement par le début de la construction de MELS 4.

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 13 036 000 \$ pour les six premiers mois de 2022, comparativement à 8 237 000 \$ pour la même période de 2021, soit une hausse de 4 799 000 \$ (58,3 %) expliquée principalement également par le début de la construction de MELS 4.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022, en plus d'investir dans MELS 4, la Société a procédé au remplacement de certains équipements techniques nécessaires aux opérations de diffusion.

**Acquisition d'entreprises** de 3 750 000 \$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2022 (Voir« Acquisition d'Incendo » ci-dessus) (nil au cours de la période correspondante de 2021).

**Acquisition d'entreprises** de 3 750 000 \$ au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2022 (606 000 \$ au cours de la période correspondante de 2021) (Voir« Acquisition d'Incendo » ci-dessus).

### **Activités de financement**

**Dettes échéant à court terme** (excluant les frais de financement reportés) de 31 864 000 \$ au 30 juin 2022, comparativement à 11 989 000 \$ au 31 décembre 2021, soit une hausse de 19 875 000 \$ découlant essentiellement de l'utilisation du crédit rotatif pour financer les activités d'investissement et les activités d'exploitation, notamment le paiement de droits de contenu.

### **Situation financière au 30 juin 2022**

**Liquidités disponibles nettes** de 42 452 000 \$, soit un crédit rotatif disponible et inutilisé de 43 025 000 \$ ainsi que des espèces de 2 423 000 \$, moins un découvert bancaire de 2 996 000 \$.

Au 30 juin 2022, la totalité du capital de 31 864 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,6 année au 30 juin 2022 (0,1 année au 31 décembre 2021). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 75 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2023. Au 30 juin 2022, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentent une acceptation bancaire de 22 964 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 3,40 %, ainsi qu'une avance au montant de 8 900 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 4,10 %, en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 111 000 \$. Au 31 décembre 2021, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient une acceptation bancaire de 11 989 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 1,85 %, en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 111 000 \$.

Le 15 février 2022, la Société a amendé son crédit rotatif garanti de 75 000 000 \$ afin de proroger son échéance du 24 février 2022 au 24 février 2023 et de modifier certains termes et conditions de ce dernier.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente octroyée prévoit le remboursement du prêt sur une période de 10 ans incluant un moratoire pour les trois premières années. Au 30 juin 2022, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de sa convention de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 juin 2022, la Société respectait toutes les conditions relatives à sa convention de crédit.

## Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2022

### Tableau 4

#### Bilans consolidés de Groupe TVA

#### Analyse des principales variations entre les 30 juin 2022 et 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	<b>30 juin 2022</b>		31 décembre 2021		Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b><u>Actifs</u></b>						
Débiteurs	<b>183 859</b>	\$	210 814	\$	(26 955)	\$ Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun.
Contenu audiovisuel à long terme	<b>83 840</b>		72 541		11 299	Impact d'investissements dans le contenu audiovisuel et d'acquisitions de films et séries.
Actif au titre des prestations définies	<b>47 542</b>		21 309		26 233	Impact de la comptabilisation d'un gain sur réévaluations des régimes à prestations définies.
<b><u>Passifs</u></b>						
Créditeurs, charges à payer et provisions	<b>127 630</b>	\$	139 149	\$	(11 519)	\$ Impact d'un décalage dans les remises de taxes et du paiement de la somme à payer dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo.
Droits de contenu à payer	<b>83 688</b>		93 383		(9 695)	Impact du paiement de certains droits sportifs.
Dette échéant à court terme	<b>31 828</b>		11 980		19 848	Impact de l'utilisation du crédit rotatif pour financer les activités d'investissement ainsi que les activités d'exploitation, notamment le paiement de droits de contenu.



## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 juin 2022, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, la contrepartie conditionnelle en lien avec l'Acquisition d'Incendo, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

**Tableau 5**

### Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 juin 2022

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette échéant à court terme	31 864 \$	- \$	- \$	- \$	31 864 \$
Obligations locatives	2 258	2 914	1 929	1 911	9 012
Paiement d'intérêts <sup>1</sup>	1 326	500	235	182	2 243
Contrepartie conditionnelle	2 573	-	-	-	2 573
Droits de contenu	249 589	190 139	73 693	1 953	515 374
Autres engagements	20 254	6 544	820	37	27 655
<b>Total</b>	<b>307 864 \$</b>	<b>200 097 \$</b>	<b>76 677 \$</b>	<b>4 083 \$</b>	<b>588 721 \$</b>

<sup>1</sup> Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 juin 2022 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

### Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du second trimestre 2022, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 27 370 000 \$ (27 382 000 \$ au second trimestre 2021).

Pour le deuxième trimestre de 2022, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 29 854 000 \$ (15 078 000 \$ pour le second trimestre de 2021).

De plus, au cours du deuxième trimestre 2022, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 457 000 \$ (1 414 000 \$ au deuxième trimestre 2021). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 945 000 \$ pour le second trimestre de 2022 (855 000 \$ pour la période correspondante de 2021).

Au cours des six premiers mois de 2022, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 55 186 000 \$ (54 507 000 \$ pour les six premiers mois de 2021).

Pour les six premiers mois de 2022, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 47 468 000 \$ (29 697 000 \$ pour les six premiers mois de 2021).

De plus, au cours du premier semestre 2022, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 2 883 000 \$ (2 832 000 \$ au premier semestre 2021).

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 1 890 000 \$ pour les six premiers mois de 2022 (1 710 000 \$ pour les six premiers mois de 2021).

## Capital-actions

Le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 519 503 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 15 juillet 2022.

**Tableau 6**  
**Capital-actions en circulation au 15 juillet 2022**  
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

## Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca).

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca), y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 28 juillet 2022 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 28 juillet 2022

**Tableau 7**  
**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2022		2021	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
<b>Exploitation</b>				
Revenus	147 469 \$	144 497 \$	171 901 \$	150 703 \$
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)	3 235 \$	(9 721) \$	28 678 \$	35 504 \$
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(3 212) \$	(13 016) \$	12 095 \$	19 010 \$
<b>Données par action de base et diluées</b>				
Résultat par action de base et dilué	(0,07) \$	(0,30) \$	0,28 \$	0,44 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 206	43 206	43 339	43 466
	2021		2020	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
<b>Exploitation</b>				
Revenus	159 422 \$	140 808 \$	147 618 \$	119 537 \$
BAIIA ajusté	13 965 \$	2 136 \$	46 070 \$	23 363 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	3 850 \$	(4 451) \$	27 380 \$	8 404 \$
<b>Données par action de base et diluées</b>				
Résultat par action de base et dilué	0,09 \$	(0,10) \$	0,63 \$	0,19 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 430	43 206	43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.